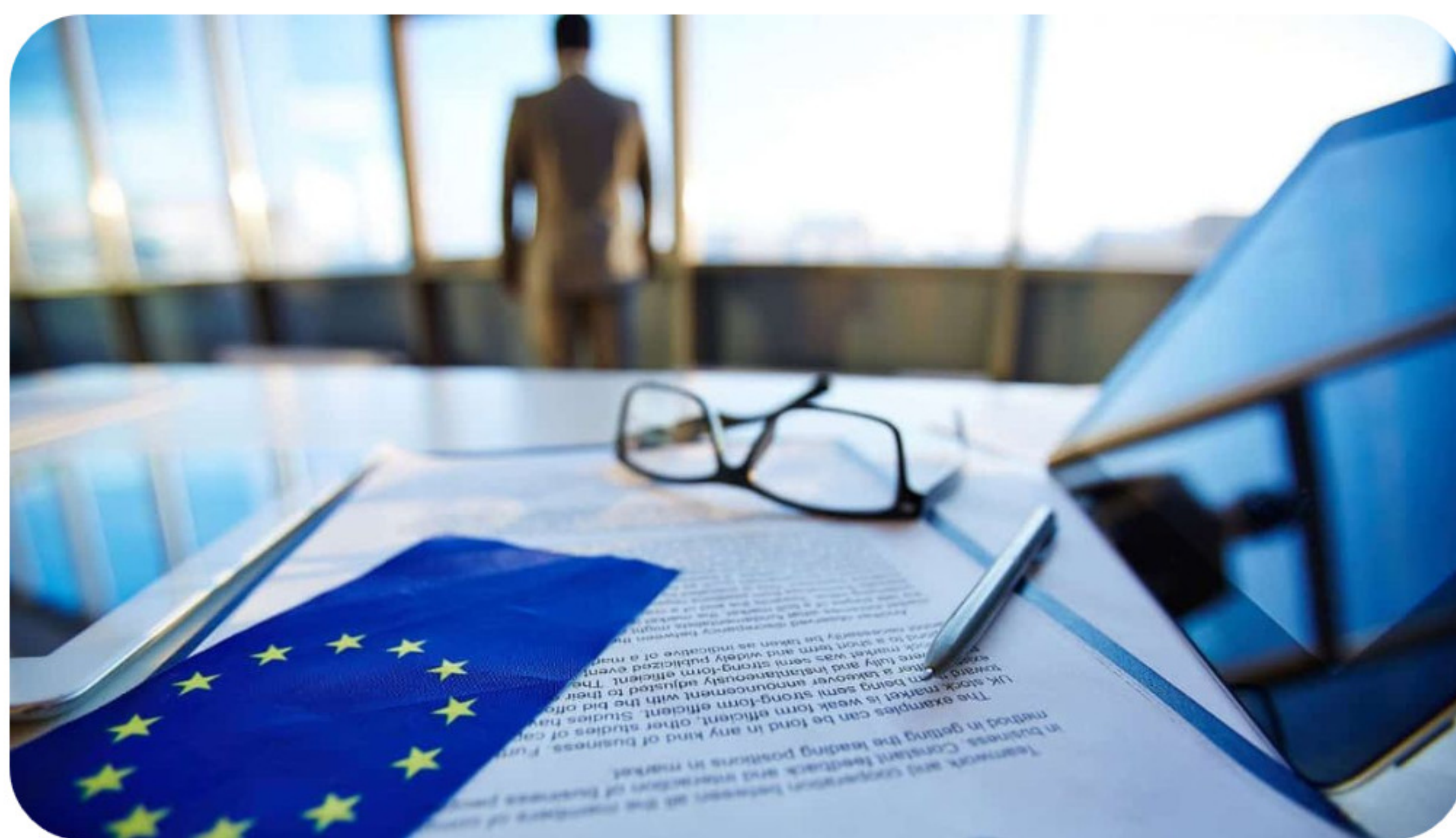




ADIPSYS se conforme au RGPD *(Règlement Général sur la Protection des Données)*

Cette nouvelle réglementation européenne qui entrera en vigueur le 25 mai 2018 renforce considérablement les droits des citoyens.

Ces derniers disposeront ainsi d'une plus grande visibilité et une meilleure maîtrise de leurs données personnelles.



Le RGPD impose aux sociétés qui collectent et exploitent ces données en Europe, d'exiger le consentement explicite des utilisateurs.

Afin d'être en conformité RGPD, ADIPSYS affine sa politique de confidentialité et proposera, dès le mois de Mai, de nouveaux portails de connexions qui offriront aux utilisateurs une transparence totale de toutes les données collectées.

S'appuyant sur des hébergeurs européens certifiés RGPD, ADIPSYS met en place un code de gouvernance qui reprend l'ensemble de ses mesures adoptées, afin de recommander la conformité RGPD à l'ensemble de ses partenaires.

L'ensemble des équipes ADIPSYS est mobilisé pour vous accompagner au cœur de ce changement !

Depuis 2012, la société française ADIPSYS a déjà permis aux acteurs télécoms de déployer plus de 10 000 hotspots en France et à l'étranger.

En faisant le choix du Cloud, ADIPSYS mise sur la simplicité et la fiabilité, tout en apportant toujours plus de services dans de nombreux secteurs tels que les villes intelligentes, les commerces, l'hôtellerie, le transport, l'événementiel, les entreprises, l'éducation, etc.

